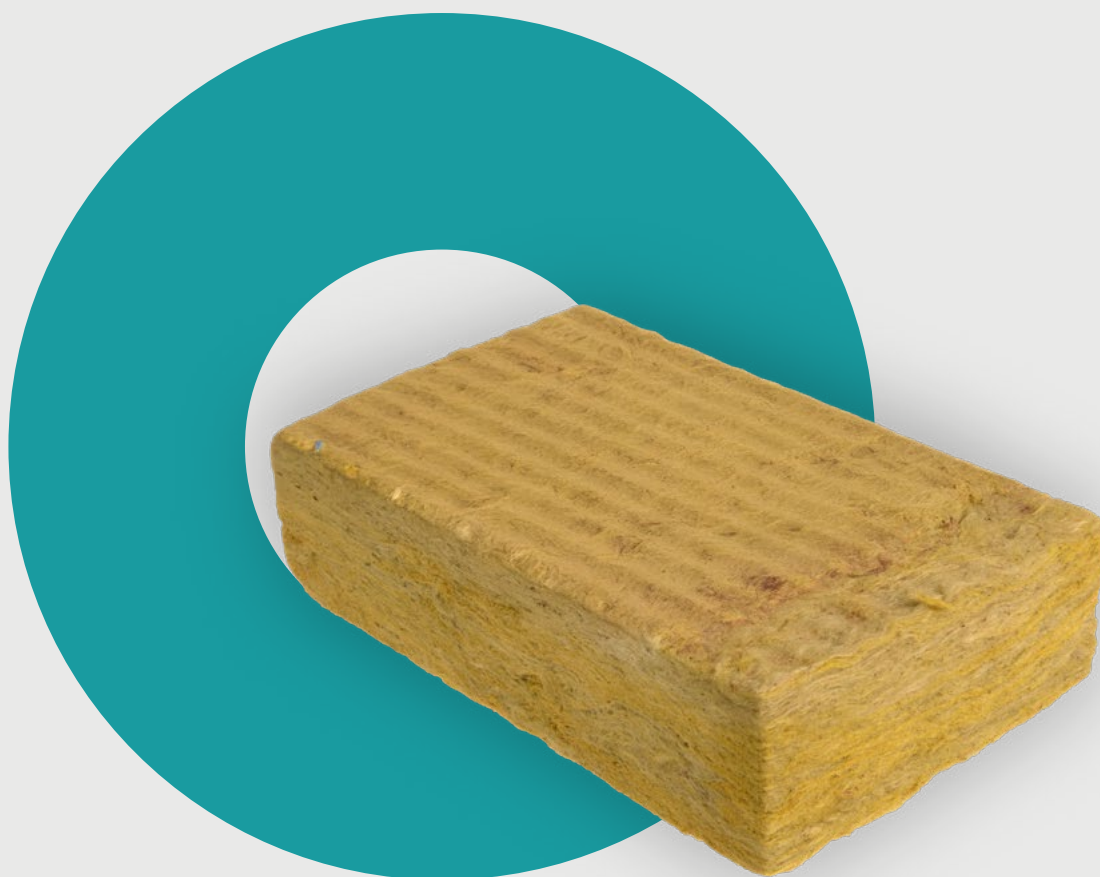




Surveillance du marché

Matériaux isolants dans les produits de construction

Rapport final

JACOP 2025

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS 4

Partie 1

RÉSULTATS DES TESTS ET RECOMMANDATIONS 5

NOTE DE SYNTHÈSE 6

Objectifs de l'activité 6

Résultats et conclusions 6

APERÇU DE L'ACTIVITÉ 7

ASM participantes 7

Champ d'application du produit 7

Critères de test 7

ÉCHANTILLONNAGE ET TESTS 8

Aperçu des produits échantillonnés et des canaux d'échantillonnage 8

Processus de test 9

RÉSULTATS DES TESTS 9

Aperçu des résultats des tests et principales conclusions 9

Résultats par norme 11

ÉVALUATION DES RISQUES ET MESURES 12

Évaluation des risques 12

Mesures 12

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 13

Conclusions 13

Recommandations et messages aux parties prenantes 13

Partie 2**EN QUOI CONSISTE L'INITIATIVE JACOP? 15****L'INITIATIVE JACOP 2025 COMPREND
11 ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES À UN PRODUIT
COUVRANT NEUF SECTEURS 16**

Rôles et responsabilités	17
Plan de travail et calendrier	18
Phases du projet	18
Processus	19
Outils de communication	20
Canaux de communication	20

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AdCo	Groupe de coopération administrative
CE	Conformité Européenne
CG	Verre cellulaire
RPC	Règlement sur les produits de construction
DoP	Déclaration de performance
EN	Norme européenne
PSE	Polystyrène expansé
UE	Union européenne
ICSMS	Système d'information et de communication pour la surveillance des marchés
JACOP	Actions conjointes sur la conformité des produits
λ_d	Conductivité thermique déclarée
ASM	Autorité de surveillance du marché
MW	Laine minérale
ASP	Activité spécifique à un produit
Rd	Résistance thermique déclarée
WF	Fibre de bois
WW	Laine de bois
XPS	Polystyrène extrudé

Partie 1

RÉSULTATS DES TESTS ET RECOMMANDATIONS

SYNTHÈSE

OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

L'activité spécifique à un produit (ASP) 2 relative aux matériaux isolants dans les produits de construction a évalué la conformité des produits d'isolation thermique mis sur le marché de l'Union européenne (UE), conformément au règlement sur les produits de construction (RPC) et aux normes harmonisées applicables. L'activité visait à :

- détecter les produits d'isolation non conformes disponibles sur le marché de l'UE, y compris les importations;
- vérifier la conformité aux performances déclarées en procédant à des tests en laboratoire portant sur la résistance thermique et la réaction au feu;

- encourager une approche harmonisée entre les autorités de surveillance du marché (ASM) en ce qui concerne l'évaluation des risques et les mesures correctives relatives aux produits non conformes.

Le champ d'application couvrait six familles de matériaux et leurs normes harmonisées: la laine minérale (MW) (norme européenne (EN) 13162), le polystyrène expansé (PSE) (EN 13163), le polystyrène extrudé (XPS) (EN 13164), le verre cellulaire (CG) (EN 13167), la laine de bois (WW) (EN 13168) et la fibre de bois (WF) (EN 13171).

RÉSULTATS ET CONCLUSIONS

Au total, 106 échantillons ont été testés sur deux caractéristiques essentielles, la résistance thermique et la réaction au feu, complétées par des contrôles des marquages et de la documentation d'accompagnement. En combinant les tests en laboratoire et les contrôles des marquages et de la documentation, 77 échantillons (73 %) présentaient au moins une non-conformité.

Ces deux catégories de tests ont révélé des tendances différentes. En ce qui concerne la résistance thermique (conductivité thermique et épaisseur), 31 des 97 échantillons évalués (32 %) ne répondaient pas aux exigences, principalement en raison d'écarts entre la conductivité thermique (λ_d) ou la résistance thermique (R_d) déclarées et celles mesurées, et, dans certains cas, d'une épaisseur insuffisante. En ce qui concerne la réaction au feu, 11 des 81 échantillons évalués (14 %) ne répondaient pas aux exigences. En ce qui concerne

les contrôles des marquages et de la documentation, 68 échantillons (64 %) ne répondaient pas aux exigences, le plus souvent en raison de déclarations de performance (DoP) incomplètes ou manquantes et d'un marquage de conformité européen (CE) non conforme.

Ces constatations mettent en évidence deux problèmes de conformité distincts: des lacunes techniques concernant les performances déclarées des produits et des insuffisances administratives liées aux obligations en matière de documentation et de marquages prévues par le RPC. Les résultats des tests soulignent la nécessité d'une surveillance continue et coordonnée du marché des produits d'isolation destinés au bâtiment, ainsi que d'une attention accrue de la part des opérateurs économiques quant à l'exactitude des performances déclarées et à l'exhaustivité de la documentation.

APERÇU DE L'ACTIVITÉ

ASM PARTICIPANTES

Au total, 14 ASM de 14 pays ont participé à l'ASP 2. Le **Tableau 2** offre un aperçu des ASM participantes et du nombre d'échantillons fournis par chaque autorité.

CHAMP D'APPLICATION DU PRODUIT

L'ASP 2 concernait les produits d'isolation thermique pour bâtiments fabriqués en usine, régis par le RPC et mis sur le marché accompagnés d'une DoP et du marquage CE, conformément à une norme harmonisée. Six familles de matériaux ont été évaluées, chacune au regard de la norme applicable au produit:

- Laine minérale (MW): EN 13162
- Polystyrène expansé (PSE): EN 13163
- Polystyrène extrudé (XPS): EN 13164
- Verre cellulaire (CG): EN 13167
- Laine de bois (WW): EN 13168
- Fibre de bois (WF): EN 13171

CRITÈRES DE TEST

Les échantillons ont été testés pour vérifier deux caractéristiques essentielles. La résistance thermique a été vérifiée à l'aide de la conductivité thermique (λ_d) et de la résistance thermique (R_d) conformément à la norme EN 12667 ou EN 12939, l'épaisseur ayant été évaluée selon la norme EN 823, en suivant la procédure à quatre échantillons définie à l'annexe F de la norme EN 13172. La réaction au feu

a été classée conformément à la norme EN 13501-1, à l'aide des méthodes de test applicables (EN de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) 1182, EN ISO 1716, EN 13823 et EN ISO 11925-2), conformément à la classe déclarée pour chaque produit. Le **Tableau 1** présente les normes et le nombre d'échantillons testés.

Tableau 1: Principaux critères de test dans le cadre du plan de test

Caractéristique essentielle	Norme(s) appliquée(s)	Échantillons testés
Résistance thermique (R_d , λ_d , épaisseur)	EN 12667 / EN 12939, EN 823, EN 13172	97
Réaction au feu (classification)	EN 13501-1 (EN ISO 1182, EN ISO 1716, EN 13823 et EN ISO 11925-2)	81

ÉCHANTILLONNAGE ET TESTS

Les ASM participantes ont collecté des échantillons entre juin et septembre 2025, et les tests en laboratoire ont été réalisés entre octobre 2025 et juillet 2026. Une réunion de laboratoire a été organisée les 16 et 17 décembre 2025 à Espoo (Finlande), afin d'examiner les procédures et de discuter des résultats préliminaires.

APERÇU DES PRODUITS ÉCHANTILLONNÉS ET DES CANAUX D'ÉCHANTILLONNAGE

Au total, 106 échantillons d'isolation ont été inclus dans la campagne de tests. Les produits ont été achetés par le biais de trois canaux principaux:

- 67 échantillons obtenus dans des magasins physiques;
- 26 échantillons obtenus en ligne;
- 13 échantillons provenant directement des fabricants.

L'échantillonnage combinait une sélection ciblée, une sélection fondée sur les risques et une sélection non ciblée, et n'était donc pas représentatif de l'ensemble du marché. Les échantillons couvraient six familles de matériaux: le polystyrène expansé (37), le polystyrène extrudé (26), la laine minérale (24), la laine de bois (9), la fibre de bois (7) et le verre cellulaire (3). Le Tableau 2 offre un aperçu des échantillons collectés par chaque ASM.

Tableau 2: Répartition des échantillons par ASM participante (n=106)

Pays	Autorité de surveillance du marché	Nombre d'échantillons
Suède	Boverket – l'Agence nationale suédoise du logement, de la construction et de l'urbanisme	18
Pologne	Bureau central du contrôle de la construction (GUNB)	10
Allemagne	Deutsches Institut für Bautechnik (DIBt)	9
Italie	Direzione Centrale per la Prevenzione e la Sicurezza Tecnica, Antincendio ed Energetica (DCPSTAE)	9
Grèce	Secrétariat général à l'industrie – Ministère du développement	8
Belgique	Service public fédéral Économie (SPF Économie)	7
Finlande	Agence finlandaise de la sécurité et des produits chimiques (Turvallisuus- ja kemikaalivirasto) (Tukes)	7
Irlande	National Building Control and Market Surveillance Office (NBCO)	7
Autriche	Institut autrichien du génie civil (OIB)	6
Lettonie	Centre de protection des droits des consommateurs – Direction de la sécurité des produits et des services – Division de la surveillance des produits de construction, des appareils électriques et de l'efficacité énergétique (PTAC)	6
Norvège	Autorité norvégienne de la construction (DiBK)	6
Portugal	Autorité économique et de sécurité alimentaire (ASAE)	5
Danemark	Autorité danoise des affaires (Erhvervsstyrelsen (ERST))	4
Malte	Autorité maltaise de la concurrence et de la consommation (MCCAA)	4

PROCESSUS DE TEST

Le laboratoire a évalué la résistance thermique conformément aux normes EN 12667 ou EN 12939, en déterminant la conductivité thermique (λ_d) et la résistance thermique (R_d), l'épaisseur ayant été vérifiée conformément à la norme EN 823. Les tests ont été réalisés en utilisant le nombre requis d'échantillons par série, conformément à l'annexe F de la norme EN 13172. La réaction au feu a été classée conformément à la norme EN 13501-1, à l'aide des méthodes de test

applicables en fonction de la classe déclarée pour chaque produit. Au total, 97 échantillons ont fait l'objet de tests de résistance thermique, et 81 échantillons ont fait l'objet de tests de réaction au feu. De plus, les ASM ont effectué des contrôles des marquages à l'aide d'une liste de contrôle convenue, vérifiant la présence et l'exactitude du marquage CE, de la DoP et des caractéristiques essentielles déclarées.

RÉSULTATS DES TESTS

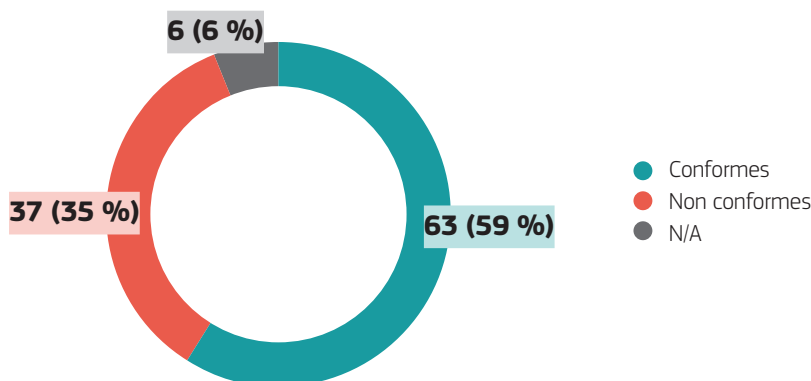
APERÇU DES RÉSULTATS DES TESTS ET PRINCIPALES CONCLUSIONS

Sur les 106 échantillons testés, 37 ne répondaient pas aux exigences lors des tests en laboratoire, ce qui correspond à un taux global de non-conformité de 35 %. Les résultats variaient selon la catégorie de test: en ce qui concerne la résistance thermique, 31 des 97 échantillons évalués (32 %) ne répondaient pas aux exigences, principalement en raison d'écarts entre la conductivité thermique (λ_d) ou la résistance thermique (R_d) déclarées et celles mesurées et, dans certains cas, d'une épaisseur insuffisante; en ce qui concerne la

réaction au feu, 11 des 81 échantillons évalués (14 %) ne répondaient pas aux exigences. Un certain nombre de résultats relatifs à la résistance thermique ont été consignés comme «sans objet» (N/A). Il s'agit de cas où les performances n'avaient pas été déclarées ou avaient été déclarées de manière erronée par le fabricant. En d'autres termes, l'échantillon ne pouvait pas être évalué par rapport à une valeur déclarée valide. Le résumé des résultats des tests en laboratoire est présenté dans la

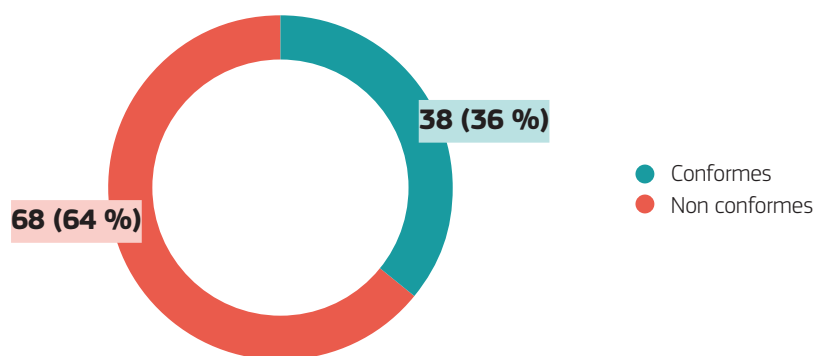
Figure 1.

Figure 1: Résultats des tests de laboratoire (n=106)



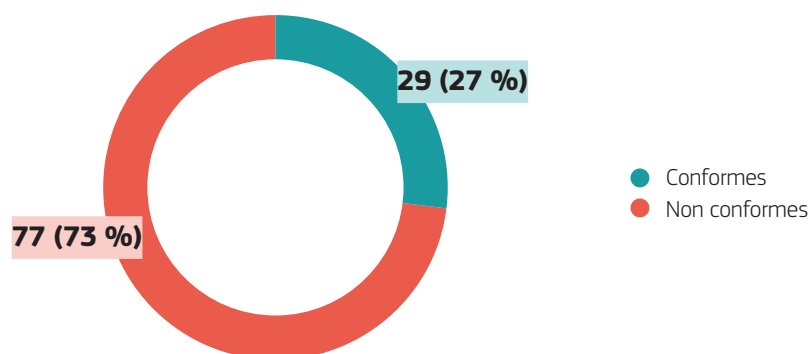
En ce qui concerne les contrôles des marquages et de la documentation (**Figure 2**), 68 échantillons (64 %) présentaient des lacunes. Les principales lacunes concernaient des DoP incomplètes ou manquantes, ainsi qu'un marquage CE qui n'était pas apposé sur le produit ou était non visible ou illisible.

Figure 2: Contrôles des marquages et de la documentation (n=106)



En regroupant tous les résultats, 77 échantillons (73 %) se sont révélés non conformes sur la base des tests en laboratoire, des contrôles des marquages et de la documentation, ou des deux. Une synthèse des résultats agrégés est présentée dans la **Figure 3**.

Figure 3: Résultats globaux: tests en laboratoire et contrôles des marquages et de la documentation (n=106)



RÉSULTATS PAR NORME

En ce qui concerne la résistance thermique, les non-conformités concernaient principalement les déterminations de la conductivité thermique (λ_d) et de la résistance thermique (R_d) selon les normes EN 12667 ou EN 12939, tandis que l'épaisseur évaluée selon la norme EN 823 présentait un niveau élevé de conformité (**Tableau 3**). En ce qui concerne la réaction au feu, les

résultats sont présentés par classe déclarée, car les méthodes de test applicables dépendent de la classe déclarée pour chaque produit (**Tableau 4**). Les non-conformités concernaient principalement les produits de la classe A2 ainsi que le test d'inflammabilité (EN ISO 11925-2) pour les produits des classes E à F.

Tableau 3: Résultats de la résistance thermique selon la norme

Norme	Conformes	Non conformes	N/A ¹	Tests effectués
EN 12667 / EN 12939 – Résistance thermique (R_d)	64	19	14	97
EN 12667 / EN 12939 – Conductivité thermique (λ_d)	70	23	4	97
EN 823 – Classe d'épaisseur	90	7	0	97

Tableau 4: Résultats des tests de réaction au feu par classe déclarée

Classe déclarée	Méthode(s) de test	Conformes	Non conformes	Tests effectués
A1	EN ISO 1182 / EN ISO 1716	20 / 21	1 / 0	21
A2	EN ISO 1182; EN ISO 1716; EN 13823	0	2	2
B–D	EN 13823; EN ISO 11925-2	6	0	6
E–F	EN ISO 11925-2	44	8	52

¹ La mention «N/A» désigne les cas où le paramètre n'a pas pu être évalué de manière pertinente ou lorsque les conditions de test n'ont pas permis de déterminer de manière représentative les performances du produit tel qu'il est commercialisé.

ÉVALUATION DES RISQUES ET MESURES

ÉVALUATION DES RISQUES

Pour chaque échantillon non conforme, l'ASM responsable a procédé à une évaluation des risques conformément à la méthodologie élaborée par le groupe de coopération administrative (AdCo) du RPC. L'évaluation s'est fondée sur l'écart entre les performances déclarées et celles testées dans un scénario réaliste de cas extrême, plutôt que sur les exigences nationales en matière de construction. L'évaluation a pris en compte la nature de la non-conformité et la caractéristique essentielle concernée.

Sur les 77 échantillons ayant échoué aux tests de laboratoire, aux contrôles des marquages et de la

documentation, ou aux deux, la majorité présentait un risque limité pour la sécurité. Aucun risque n'a été identifié pour 31 échantillons, tandis que 24 ont été évalués comme présentant un risque faible, 10 comme présentant un risque moyen, 2 comme présentant un risque élevé, et 4 comme présentant un risque grave. Le niveau de risque n'avait pas encore été communiqué pour 6 échantillons au moment de la rédaction. Les cas présentant un risque grave ou élevé concernaient principalement des écarts au niveau de la réaction au feu, les performances réelles d'un produit face au feu s'avérant inférieures à la classe déclarée.

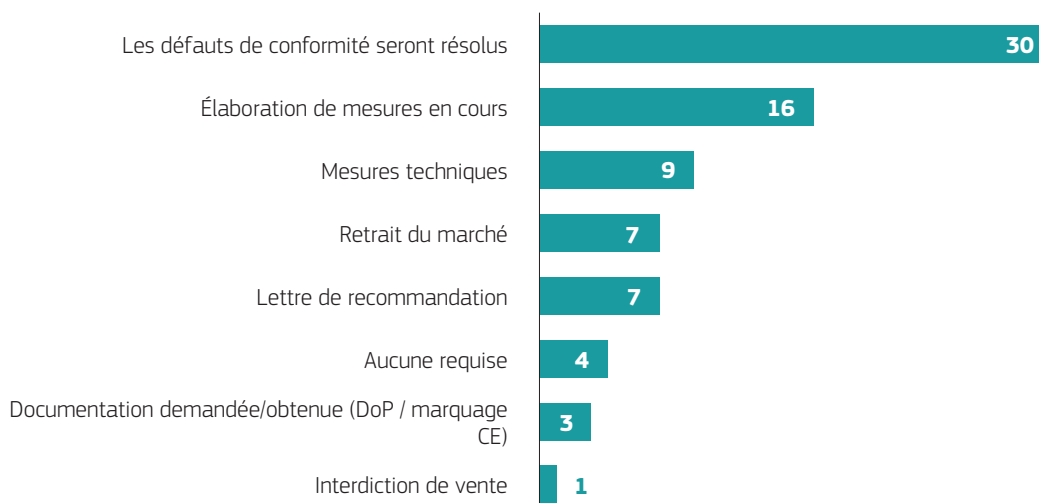
MESURES

Les mesures prises ou envisagées à l'encontre des 77 échantillons non conformes sont indiquées dans la **Figure 4**. Au moment de la rédaction du présent rapport d'activité final, 77 mesures principales avaient été recensées. Conformément à la méthodologie de travail des ASM, les mesures commencent généralement par un dialogue volontaire avec l'opérateur économique, afin de lui permettre de remédier à la non-conformité avant que des mesures

formelles ne soient appliquées. Parmi ces mesures figuraient notamment la correction des défauts de conformité, les retraits du marché, les lettres de recommandation, les mesures techniques et les interdictions de vente.²

En ce qui concerne l'enregistrement et la notification, 77 produits ont été enregistrés dans le Système d'information et de communication pour la surveillance du marché (ICSMS³).

Figure 4: Principales mesures prises pour les échantillons non conformes (n=77)



² Les mesures correctives sont celles prévues par les ASM à la date limite du 4 septembre 2026. Bien que les mesures se poursuivent au-delà de cette date dans le cadre d'un processus continu mené par les ASM, une date limite a été fixée aux fins du rapport.

³ L'ICSMS est la plateforme sécurisée de l'UE permettant aux ASM de partager les résultats des tests de produits et les constatations de non-conformité pour coordonner l'application de la législation et retirer du marché les produits non alimentaires dangereux.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

CONCLUSIONS

L'ASP 2 a évalué 106 échantillons d'isolation appartenant à six familles de matériaux au regard du RPC et des normes harmonisées applicables. À l'issue des tests en laboratoire et des contrôles portant sur les marquages et la documentation, 77 échantillons (73 %) présentaient au moins une non-conformité, mettant en évidence deux problèmes distincts: des lacunes techniques concernant la résistance thermique déclarée et des insuffisances administratives au niveau de la documentation et des marquages.

Les défaillances techniques concernaient principalement les déterminations de la conductivité thermique (λ_d) et de la résistance thermique (R_d), pour lesquelles les valeurs

déclarées n'étaient pas respectées, tandis que l'épaisseur et la réaction au feu présentaient un meilleur niveau de conformité. Les manquements administratifs étaient plus généralisés; ils étaient principalement dus à des DoP incomplètes ou manquantes et à un marquage CE non conforme. La plupart des cas de non-conformité présentaient un risque limité pour la sécurité, et les ASM y ont remédié principalement par des mesures correctives volontaires adressées aux fabricants, en recourant à des mesures obligatoires dans les cas les plus graves. Ces conclusions renforcent la nécessité d'une surveillance continue et coordonnée du marché des produits d'isolation destinés au secteur de la construction, et d'une harmonisation plus étroite entre les ASM en matière d'évaluation des risques et de suivi.

RECOMMANDATIONS ET MESSAGES AUX PARTIES PRENANTES

Recommandations pour les opérateurs économiques

- Consultez la réglementation et les exigences nationales afin de connaître la fourchette de performances déclarées requises pour l'utilisation prévue dans le pays concerné.
- Veillez à ce que l'ensemble de la documentation technique soit complète, à jour et conforme aux performances déclarées du produit et à son utilisation prévue.
- Vérifiez que les déclarations de performance, les instructions et les informations de sécurité sont disponibles dans la ou les langues requises du marché où le produit est commercialisé.
- Fournissez des instructions d'installation claires et détaillées afin que les consommateurs et les professionnels puissent installer le produit correctement et savoir quand ne pas l'utiliser.
- Mettez en place des processus rigoureux de contrôle de la production en usine et effectuez de nouveaux tests chaque fois que des modifications sont apportées aux matières premières, à la densité, à la composition, au processus de production ou aux fournisseurs.
- Examinez toute variation de production et procédez à de nouveaux tests si nécessaire afin de confirmer la conformité continue aux performances déclarées.

- Veillez à ce que les produits mis sur le marché comportent les informations nécessaires, telles que le numéro de lot et la date de fabrication, afin de garantir la traçabilité des produits tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Recommandations pour les consommateurs⁴

- Lorsque vous achetez des produits d'isolation:
 - vérifiez que le produit porte le marquage CE;
 - consultez les informations fournies dans la DoP;
 - prêtez attention aux valeurs de performance déclarées;
 - assurez-vous que le produit est adapté à l'usage prévu.
- Vérifiez les exigences nationales en matière de construction et de produits afin de déterminer quels produits d'isolation sont adaptés à des utilisations spécifiques, notamment lorsque des exigences en matière de performance énergétique et de sécurité incendie s'appliquent.
- Suivez les instructions d'installation fournies par le fabricant et assurez-vous d'avoir bien compris les instructions, les manuels et les DoP.

4 Aux fins de cette ASP, le terme «consommateurs» désigne les professionnels et les utilisateurs finaux.

Recommandations pour la Commission européenne

- Il conviendrait d'envisager de fournir des orientations supplémentaires aux ASM et aux opérateurs économiques concernant l'interprétation de certaines dispositions des normes de produits, notamment en ce qui concerne les produits composites ou les informations de montage ambiguës.
- Examiner et, le cas échéant, demander la révision ou l'élaboration de normes de produits afin de mieux tenir compte des caractéristiques des produits d'isolation composites.

Recommandations pour les ASM

- Partagez les résultats des tests et les mesures de suivi dans l'ICSMS avec d'autres ASM afin de favoriser une application coordonnée de la réglementation et d'éviter la duplication des tests.
- Coordonnez-vous sur une approche commune en matière d'évaluation des risques et de mesures de suivi.

Recommandations pour les organismes de normalisation

- Tenez compte des besoins concrets et des commentaires des ASM lors de la révision des normes existantes.
- Envisagez de clarifier les règles relatives au regroupement des produits dans le cadre des évaluations par type de produit.
- Veuillez préciser comment les valeurs évaluées statistiquement, telles que $\lambda_{90/90}$ ($\lambda_{90/90}$)⁵, peuvent être vérifiées à des fins de surveillance du marché.

Recommandations pour les organismes notifiés

- Testez chaque produit conformément aux procédures d'évaluation et de vérification applicables en vertu du RPC.
- Fournissez une description détaillée du produit évalué dans le cadre de l'évaluation par type de produit.
- Envisagez de conseiller le fabricant sur le regroupement des produits et sur la manière de documenter clairement ces groupes.

5 Valeur statistique λ garantissant, avec un niveau de confiance de 90 %, que 90 % de la production répond aux performances déclarées.

Partie 2

EN QUOI CONSISTE L'INITIATIVE JACOP?

L'initiative JACOP vise à organiser des actions conjointes portant sur la conformité des produits dans les pays de l'UE et de l'AELE, en encourageant la collaboration entre les autorités de surveillance du marché (ASM). Ses principaux objectifs consistent à mener conjointement des tests de produits, à évaluer les risques et à harmoniser les méthodologies opérationnelles. Grâce à des discussions ouvertes, aux partages des connaissances et à l'implication des parties prenantes externes, le projet contribue à la sécurisation du marché unique. Ses principaux axes de travail portent sur l'évaluation des risques liés aux produits, la mise en œuvre de mesures opportunes et la coordination des réglementations.

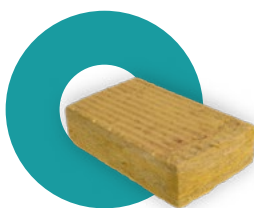
L'INITIATIVE JACOP 2025 COMPREND 11 ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES À UN PRODUIT COUVRANT NEUF SECTEURS

Les ASP consistent à tester différents types de produits en vue d'évaluer leur conformité à la législation et à la réglementation en vigueur, puis de prendre les mesures qui

s'imposent. Les produits sont sélectionnés et collectés par les autorités de surveillance du marché concernées, puis examinés en s'appuyant sur un plan de test convenu.



ASP 1
ENGRAIS



ASP 2
MATÉRIAUX ISOLANTS
DANS LES PRODUITS DE
CONSTRUCTION



ASP 3
SUBSTANCES
DANGEREUSES
DANS LES GADGETS



ASP 4
COSMÉTIQUES



ASP 5
JOUETS RADIO



ASP 6
VÊTEMENTS
GRAND PUBLIC



ASP 7
ASCENSEURS ET
ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ
DES ASCENSEURS



ASP 8
APPAREILS À
GAZ



ASP 9
CASQUES EPI
(PROFESSIONNEL)



ASP 10
CASQUES EPI
(CONSOMMATEUR)

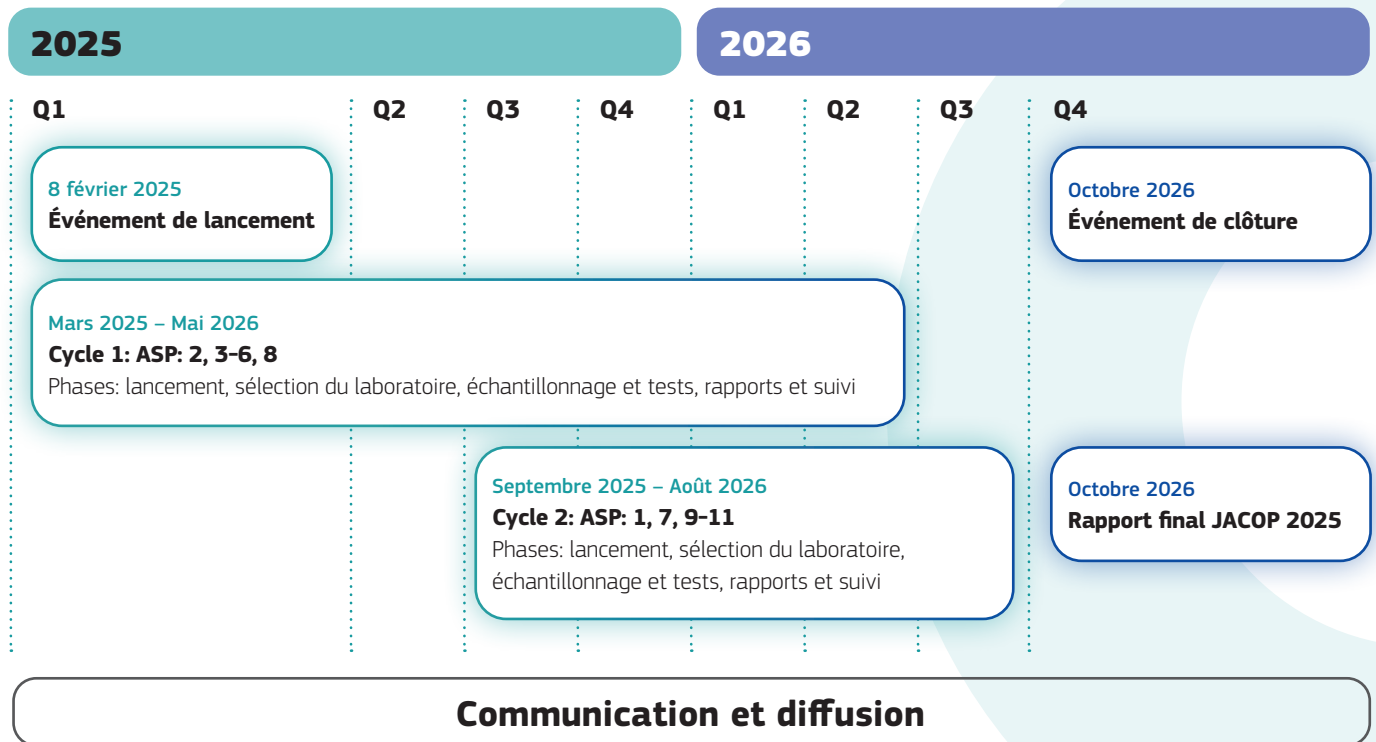


ASP 11
CHAUSSURES EPI
(PROFESSIONNEL)

RÔLES ET RESPONSABILITÉS



PLAN DE TRAVAIL ET CALENDRIER



PHASES DU PROJET



Les activités de communication et de diffusion consistent à sensibiliser les ASM, les consommateurs et les opérateurs économiques à la sécurité des produits par le biais de campagnes ciblées, d'un engagement médiatique et de l'implication d'influenceurs, en mettant l'accent sur l'éducation à la conformité.

PROCESSUS



OUTILS DE COMMUNICATION

Pour les 11 ASP:



Article résumant les principales conclusions des activités liées aux tests. L'article comprend au moins une image.



Un support visuel pour les **réseaux sociaux** basé sur les infographies.



Infographie d'une page résumant les principales conclusions des activités liées aux tests.



Une infographie et un support visuel pour les réseaux sociaux couvrant l'ensemble du projet JACOP 2025.

Ces supports de communication sont disponibles dans 23 langues de l'UE, ainsi qu'en norvégien et en islandais.

Pour 3 ASP:

ASP 4 - Produits cosmétiques, ASP 8 - Appareils à gaz, ASP 10 - Casques EPI (consommateurs)



Courte **vidéo** pour la promotion sur les réseaux sociaux

CANAUX DE COMMUNICATION

Les outils de communication sont diffusés à l'aide de:



Médias nationaux et spécialisés dans l'ensemble de l'UE-27.



Plateformes en ligne et réseaux sociaux.



Influenceurs sur les médias sociaux.



Canaux de communication nationaux des ASM.



La lettre d'information JACOP 2025 - une série de quatre numéros présentant les progrès, les étapes clés et les principales réalisations de la campagne.

Ce document a été rédigé par EY pour la Commission européenne, Juin – 2026

COMMISSION EUROPÉENNE

Direction générale du marché intérieur,
de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME (DG GROW)
Unité H.4 Surveillance du marché
E-mail: GROW-H4@ec.europa.eu

Contrat spécifique: EISMEA/2023/SC/002. Partie du contrat de travail: EISMEA/2021/OP/0016

La Commission européenne ne peut être tenue pour responsable d'aucune conséquence résultant de la réutilisation de la présente publication.

© Union européenne, 2026.

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander une autorisation directement aux détenteurs des droits concernés.

Image de couverture: © iStockphoto - minemero

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse: https://europa.eu/european-union/index_fr



**Office des publications
de l'Union européenne**

Droit | Données | Publications

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2026

ISBN 978-92-68-43730-8
doi:10.2873/1802547